



I.M.E. « LES PEUPLIERS » 10-12 rue Gustave Guillaumet - 92310 SEVRES

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF

Tél. : 01 46 26 93 00 - Fax. : 01 46 26 00 79 - Courriel : imelespeupliers@adapei92.net
N° SIRET : 775 730 328 00082 - code NAF/ APE : 8710B

La mission d'insertion socio-professionnelle à l'IME les peupliers

Qu'est-ce que la mission d'insertion socio-professionnelle?

L'insertion socio-professionnelle à l'IME les peupliers est un ensemble de dispositifs d'accompagnement à la vie sociale et professionnelle à la disposition des jeunes des groupes découvertes, autonomie pratique et préprofessionnels (de 14 à 20 ans).

Le rôle de l'établissement est de donner aux jeunes l'envie de grandir, de se projeter dans l'avenir, d'apprendre à faire des choix, de comprendre l'environnement du travail, de découvrir l'univers social et professionnel, puis d'accompagner les jeunes à l'élaboration d'un projet personnalisé puis dans leurs démarches d'insertion. Il s'agit également de diversifier les connaissances des possibilités d'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire comme en milieu protégé par des rencontres avec des professionnels, des entreprises et par des stages.

L'équipe insertion est constituée de deux chargées d'insertion, d'un éducateur en charge du Dispositif Socio-Professionnel, de la coordinatrice de l'Unité d'Enseignement et du chef de service, responsable de l'externat et de l'insertion.

L'équipe insertion travaille en lien avec l'équipe pluri professionnelle (prise d'informations, relais d'information, etc.).

Les référents de projets sont les partenaires privilégiés des chargées d'insertion dans la transmission d'information concernant l'insertion des jeunes.

Les psychologues proposent des groupes de parole à destination des jeunes pour favoriser leur insertion.

L'assistante sociale participe à la mission d'insertion au travers de l'élaboration et du suivi des dossiers administratifs en lien avec les différents partenaires (MDPH, ASE...).

Les différentes possibilités d'insertion des jeunes

L'insertion sociale et professionnelle d'un jeune est travaillée par l'ensemble de l'équipe professionnelle au fur et à mesure du parcours du jeune au sein de l'IME, en concertation avec le jeune et sa famille. Le parcours du jeune au sein de l'IME lui permet de construire un projet d'insertion réaliste et réalisable, en fonction de ses appétences et de ses compétences. Un projet n'est donc pas figé et il peut être amené à évoluer.

L'ESAT

Un Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) est un établissement du milieu de travail protégé dont les principales missions sont de proposer des activités professionnelles aux usagers, leur offrir un soutien médico-social et éducatif et favoriser leur épanouissement personnel ainsi que leur intégration sociale.



Les ESAT proposent aux travailleurs en situation de handicap différents types d'activités professionnelles tels que, principalement, le conditionnement/mailling/reprographie, la blanchisserie-repassage, l'entretien des locaux, la restauration ainsi que la création et/ou l'entretien des espaces verts. Les travailleurs en ESAT sont rémunérés chaque mois. Le choix de l'ESAT appartient à la personne concernée et par sa famille, mais doit également tenir compte des possibilités d'admission au sein de des différents établissements, en fonction des travailleurs déjà accueillis et des places disponibles.

Le travail en ESAT requiert un certain degré d'autonomie notamment dans les actes de la vie quotidienne et les transports.

Les CAJ ou CITL/Foyer de vie

Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ), ou plus communément appelés Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) dans le département des Hauts-de-Seine, sont des établissements d'accueil de jour pour les personnes en situation de handicap dont le degré d'autonomie et les compétences sociales et professionnelles ne permettent pas d'intégrer un ESAT. Ce type d'établissement proposent plusieurs types d'activités (manuelles, physiques), sous forme d'ateliers, afin de développer et maintenir les acquis et l'autonomie des personnes handicapées ainsi que de faciliter/préserver leur insertion sociale. Certains CAJ/CITL dits « passerelle », ont pour mission de faciliter l'intégration des usagers en ESAT.

Les personnes accueillies en CAJ ou CITL ne sont pas rémunérés par ces établissements mais peuvent bénéficier d'une compensation financière auprès de la CAF (Allocation Adulte Handicapé). Le choix du CAJ/CITL appartient à la

La mission d'insertion socio-professionnelle à l'IME les peupliers

personne concernée et sa famille, mais doit également tenir compte des possibilités d'admission au sein des différents établissements, en fonction des usagers déjà accueillis et des places disponibles.

Le foyer de vie propose à des adultes en situation de handicap ayant une certaine autonomie des activités diverses adaptées à leurs capacités. Les foyers de vie peuvent proposer un accueil temporaire, de jour ou en internat.

La réorientation vers une formation qualifiante

Certains jeunes accueillis à l'IME, dont les compétences sociales, professionnelles et scolaires le permettent, sont réorientés au sein d'une formation qualifiante, conduisant le plus souvent à un diplôme de type CAP et permettant, par la suite, l'accès au milieu ordinaire de travail.



Le processus d'insertion

Découvrir les ateliers préprofessionnels à l'IME

Lors de son passage dans le groupe Découverte, le jeune découvre les 4 ateliers préprofessionnels proposés à l'IME : Entretien des Espaces Verts, Hygiène Alimentation Service, Blanchisserie Repassage, Magasin Reprographie

Découvrir des établissements et des entreprises au travers de visites collectives

Les chargées d'insertion proposent aux jeunes de visiter des établissements et des entreprises afin de découvrir le milieu du travail et commencer à se projeter.

Construire un projet d'insertion réaliste et réalisable

Avec son référent de projet, les chargées d'insertion et tous les professionnels de l'IME, le jeune construit son projet d'insertion en s'appuyant notamment sur les ateliers préprofessionnels, le DSP et les groupes de parole sur l'insertion.

Parce qu'un projet ne peut pas se construire sans l'implication de la famille du jeune, celle-ci est régulièrement sollicitée à ce sujet lors des divers rendez-vous au sein de l'IME.

Participer aux détachements en ESAT ou en CITL Pour certains jeunes, il est nécessaire de passer par des détachements, accompagnés par un professionnel de l'IME, pour oser faire un premier pas dans un établissement pour adultes.

Effectuer des stages de découverte dans des établissements/entreprises

Quand le projet du jeune se précise, des démarches de recherche de stage sont effectuées par les chargées d'insertion en collaboration avec le jeune et sa famille. Le

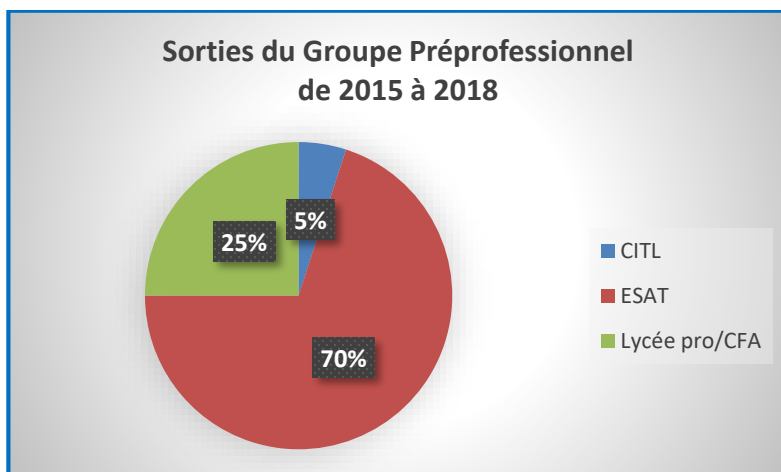
La mission d'insertion socio-professionnelle à l'IME les peupliers

jeune est alors accompagné dans des établissements ciblés afin de se présenter et mettre en place des stages éventuels.

Les stages d'observation d'une durée d'une à deux semaines permettent au jeune de se confronter au monde des adultes et de tester ses savoirs-être et ses savoirs-faire.

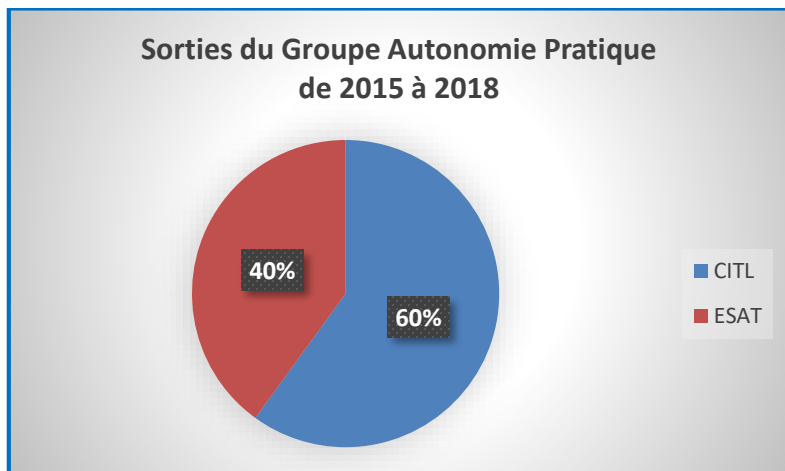
Effectuer des stages en vue d'admission dans un établissement/une entreprise choisi(e)

Lorsque le projet d'insertion du jeune se concrétise, notamment suite au bon déroulement de plusieurs stages d'observation, le jeune effectue des stages en vue d'admission. Ces stages, d'une durée de deux à quatre semaines selon les établissements, permettent d'évaluer la pertinence du projet du jeune d'intégrer un établissement ciblé, en fonction des usagers déjà accueillis et des ateliers proposés. En fonction des places disponibles au sein des établissements, un stage en vue d'admission positif pourra mener à admission directe ou à une inscription sur liste d'attente. Le nombre de place au sein des établissements étant limité, il est nécessaire que le jeune effectue des stages au sein de différents établissements afin de multiplier ses possibilités d'admission.



Partir de l'IME

Que le départ du jeune se fasse vers un ESAT, un CAJ/CITL ou vers une formation qualifiante, c'est souvent un moment difficile pour le jeune. Le travail de l'équipe professionnelle à ce moment-là est de conforter le jeune dans son choix, l'encourager, afin de favoriser la transition entre l'IME et l'établissement futur.



Le maintien des jeunes au titre de l'amendement Creton, jeunes de plus de 20 ans :

L'IME les peupliers prend des dispositions particulières quant aux jeunes qui sont maintenus dans l'établissement au-delà de 20 ans, au titre de l'amendement Creton qui est délivré par la MDPH et renouvelable tous les ans, selon l'avancé du jeune dans son parcours d'insertion.

En refusant un stage ou une admission au sein d'un établissement, le jeune et sa famille prennent le risque que le renouvellement de l'amendement Creton ne soit pas accepté par la MDPH, entraînant ainsi la sortie du jeune de l'IME.

Les détachements en ESAT

L'objectif des détachements est de travailler les « Savoirs » en relation avec l'atelier préprofessionnel dans lequel le jeune s'est inscrit à l'IME (savoir-être, savoir-faire, connaissances...). Il s'agit pour les jeunes également de :

Se confronter aux exigences réelles des ESAT (délais, qualité, communication, sécurité, gestes techniques, adaptation au milieu, relation client/fournisseur) tout en étant rassuré, accompagné, encadré par un éducateur de l'IME

Réfléchir à sa place de travailleur potentiel en ESAT ou d'utilisateur en CITL

Permettre au jeune d'élaborer son projet et anticiper certains changements associés (transport, hébergement)

Acquérir des repères, aider à s'intégrer

Apprendre des attitudes de travail et de gestes techniques transposables dans le domaine professionnel.

Les jeunes acquièrent ainsi la possibilité de mettre du sens à ce qu'ils font, en référence à un projet d'avenir.

4 groupes de jeunes des 4 ateliers proposés à l'IME sont concernés par les détachements en ESAT. Les détachements se déroulent dans 4 ateliers (dans 3 ESAT différents) correspondant aux ateliers de l'IME. Chaque groupe participe à une journée de détachement toutes les 2 semaines.



Les détachements en Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs

Les détachements en CITL sont proposés aux jeunes qui peuvent montrer des difficultés à se projeter dans un monde d'adultes et des difficultés à quitter l'IME.

Il s'agit de les aider à travailler sur leurs peurs, leurs angoisses à l'idée de partir en stage et de prendre confiance en soi en étant accompagné et rassuré par la présence d'un professionnel de l'IME.

Les détachements permettent également de découvrir et de s'intégrer dans une nouvelle institution (encadrement, personnes accueillies) et de s'inscrire dans une démarche d'insertion.

Les détachements en CITL ont lieu 2 fois par semaine dans 2 établissements différents.

4 groupes de jeunes participent à ces détachements ; 2 groupes au 1^{er} semestre chacun dans un CITL, 2 groupes au 2^e semestre.



Les ateliers et les groupe de parole sur l'insertion

Le Dispositif-Socio-Professionnel (DSP)

Le DSP s'adresse en priorité aux jeunes du groupe préprofessionnel et a pour mission de consolider certaines compétences de l'adolescent dans un but de favoriser son ouverture vers le milieu professionnel.

Chaque participant s'intègre à un ou plusieurs modules du dispositif suivant ses besoins qui ont été recensés préalablement par l'équipe éducative.

En renforçant certaines connaissances sur ce qui l'entourent, tant sur le plan social que professionnel, l'objectif est d'améliorer sa capacité d'insertion.

Les modules du DSP

Le professionnel en charge du DSP propose différents modules pendant la semaine qui s'intègre à l'emploi du temps du jeune:

Soutien scolaire/ accompagnement par un enseignant spécialisé

A raison d'une fois par semaine et avec le concours et le soutien pédagogique d'un enseignant spécialisé, l'objectif principal de ce module est de renforcer les acquis scolaires de bases des jeunes en lien avec certaines exigences du milieu professionnel.

Approche de l'outil informatique /accompagnement par un enseignant spécialisé

Avec le concours et le soutien pédagogique d'un enseignant spécialisé et avec des moyens simples et adaptés, l'objectif est donc de revisiter l'environnement informatique (Créer, produire, traiter, exploiter des données, s'informer, se documenter) et d'explorer plus en avant certains logiciels les plus couramment utilisés.

Vie pratique/ professionnelle et privée : Démarrer dans la vie d'adulte

Par le biais de la découverte de certains documents administratifs et de mises en situations concrètes, l'objectif est d'aborder et d'explorer les grands sujets touchant la vie privée et/ou à l'environnement professionnel.

Organisation/aménagement d'un poste de travail en collaboration avec une psychomotricienne

Il s'agit de proposer des exercices de mise en situation technique et des approches théoriques.

L'objectif principal pour cette activité, est de proposer des mises en situation de travail et d'accompagner le jeune pour qu'il retrouve une part active et/ou une certaine autonomie dans des gestes ou postures en lien avec le poste de travail qu'il serait à même d'occuper.

Savoir vivre ensemble : Découverte et ouverture des jeunes à leur environnement

Il s'agit de favoriser l'accompagnement des adolescents vers une meilleure intégration sociale dans un réseau de relations ; cette activité a pour but d'aider les jeunes à se décentrer progressivement d'eux même tout en les amenant à s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

Au travers de partenariats mis en place avec différents acteurs (voisinage, commerces, secteur associatif, bénévolat ...), le but est aussi qu'ils se saisissent de ce réseau relationnel comme moyen de trouver un rôle, une place et une appartenance dans notre société. (Aide à l'accomplissement d'un projet personnel).

Les stages, même pas peur !

Ce temps de parole est à destination des jeunes du cycle découverte. Chaque groupe du cycle participe à deux séances, animées par une Chargée d'Insertion et une psychologue.

L'objectif est d'aborder les mises en stages, de répondre aux questionnements et d'apaiser les inquiétudes éventuelles.

Autour de la majorité

L'IME les peupliers propose aux jeunes du groupe des sortants une fois par mois un temps de réflexion autour de la question : "Qu'est-ce qu'être majeur?".

Ce groupe est co-animé par une psychologue et une professeure des écoles en charge du groupe des sortants.

L'objectif de ce dispositif est d'offrir aux jeunes majeurs un espace afin qu'ils puissent se questionner sur des thèmes ayant liens avec la majorité (reconnaissance de ce passage, droits, devoirs, changements...).

La verbalisation de leurs ressentis, de leur vécu, de leurs interrogations peut leur permettre de mieux appréhender ce moment de leur existence.

Autour de l'avenir

Le groupe « autour de l'avenir » est mis en place au sein de l'IME une fois tous les deux mois. Cette dénomination se veut large pour ne pas se cantonner à la description des stages réalisés par les jeunes mais pour aborder les questions qui se posent sur leur avenir dans sa globalité. Ce dispositif est co-animé par deux psychologues.

Les échanges portent sur l'insertion sociale et professionnelle. Ce groupe s'est mis en place afin de recueillir les représentations personnelles qu'ont les jeunes de leur avenir proche ou plus lointain.

Les jeunes abordent des notions telles que leur place dans le monde du travail, leurs compétences, leurs peurs, les étapes jusqu'à l'embauche, la question du handicap. Souvent l'insertion professionnelle fait symptôme, elle fait

La mission d'insertion socio-professionnelle à l'IME les peupliers

resurgir des angoisses enfouies et réactivent certaines peurs par rapport à l'avenir.

Accompagner l'insertion reste dans la mission du psychologue afin que ce passage ne soit pas vécu comme anxiogène. Ces groupes rendent acteurs les jeunes de leur avenir. Soutenir le désir du jeune et le mettre après en perspective avec ses capacités est essentiel. Il est important de reprendre avec eux les difficultés vécues lors de visites de stage ou de stages eux-mêmes.

- Faire émerger le sujet au sein du groupe
- Le groupe soutient la parole de l'individu.
- Travailler sur l'implication du jeune, l'appropriation de son projet.
- Les jeunes ont souvent besoin d'étayage pour se projeter dans un futur.

Et après l'IME ?

Ce temps de parole, co-animé par une chargée d'insertion et une psychologue, est proposé aux jeunes des groupes préprofessionnels pour qui la vision de l'avenir est encore floue et pour qui la prise de parole à ce sujet est difficile. Le but de ces temps de paroles est d'amener progressivement les jeunes à se projeter dans un avenir professionnel réaliste et réalisable.

Les évènements

L'équipe de l'IME propose régulièrement dans l'année des évènements liés à l'insertion comme par exemple :

Les rencontres avec des anciens de l'IME

Objectifs :

- Echanger sur les attendus et le fonctionnement des établissements pour adultes à partir de témoignages de jeunes déjà insérés.
- Rassurer les jeunes sur leur sortie de l'IME

Les forums sur l'emploi et l'insertion

Objectifs :

- Être dans une dynamique de recherche d'informations sur l'insertion
- Échanger avec des acteurs du monde du travail

L'équipe Insertion :

Marie Cardot :

Chargée d'insertion - en charge des groupes
Découverte et Préprofessionnel
marie.cardot@adapei92.net

En cours de recrutement :

Chargée d'insertion - en charge du groupe
Autonomie

Salvatore Paolino :

Moniteur Educateur en charge du Dispositif Socio
Professionnel
salvatore.paolino@adapei92.net

Magali Giner :

Coordinatrice de l'Unité d'Enseignement
magali.giner@adapei92.net

Thomas Dugenet :

Chef de service
thomas.dugenet@adapei92.net